

Les études littéraires après le bac

Au cours de l'année de terminale, le lycéen définit son cursus dans l'enseignement supérieur, en fonction de ses intérêts et de ses résultats. Il optera ainsi pour des études longues, ou plus courtes et professionnalisantes. Si l'inscription à l'université est de droit pour tout bachelier, il existe un grand nombre de filières sélectives comme les CPGE, les BTS, les DUT ou les écoles spécialisées qui recrutent sur dossiers ou concours.

1. À l'Université : des licences et doubles-licences variées.

Elles constituent le premier cycle des études universitaires et peuvent être suivies d'un master recherche ou d'un master professionnel. De nombreuses licences et doubles licences liées à trois des quatre grands domaines de formation universitaire (arts, lettres, langues/sciences humaines et sociales/droit, économie, gestion) sont rattachées à l'enseignement des lettres :

- Les licences du domaine « **arts, lettres, langues** » proposent un vaste choix de mentions : lettres, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCE), arts plastiques, arts et archéologie, arts du spectacle, cinéma audiovisuel, musique et musicologie, médiation culturelle, langues, langues étrangères appliquées (LEA), Humanités.
- Dans le champ des « **sciences humaines et sociales** », le choix de formations est également très riche : philosophie, histoire, histoire de l'art et archéologie, géographie et aménagement, sociologie, psychologie, anthropologie, ethnologie, sciences de l'éducation, sciences sociales, administration économique et sociale, information et communication.
- C'est moins connu mais le bac L donne également accès à certaines licences du domaine « **droit, économie, gestion** » : droit, droit français/droit étranger, sciences politiques, sciences sanitaires et sociales (pour ensuite entrer en école d'infirmière ou de travailleur social).
- Les **doubles licences** se développent de plus en plus à l'université, proposant des parcours spécifiques, qui entrecroisent deux disciplines. Ces parcours sont très prisés par les étudiants, qui choisissent d'associer philosophie et science politique, histoire et science politique, philosophie et droit, histoire et droit, histoire et géographie, histoire et histoire de l'art/archéologie, histoire et langues, histoire et lettres, histoire et philosophie, ou encore cinéma et gestion.

Liens utiles :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/Les-licences/L-organisation-des-licences>

Dans l'académie :

Les licences et doubles licences à l'UPEC

http://www.u-pec.fr/etudiant/catalogue-des-formations/nos-formations-par-domaine-catalogue-2015-2016--645955.kjsp?RH=ETU_FORM

Les licences à Paris-Est Marne-la-Vallée :

<http://www.u-pem.fr/formations/loffre-de-formations/licences-generales/>

Les licences à Paris 8 Vincennes-Saint-Denis :

<http://www.univ-paris8.fr/Licences-2015-2016>

Les licences à Paris 13 :

<https://www.univ-paris13.fr/>